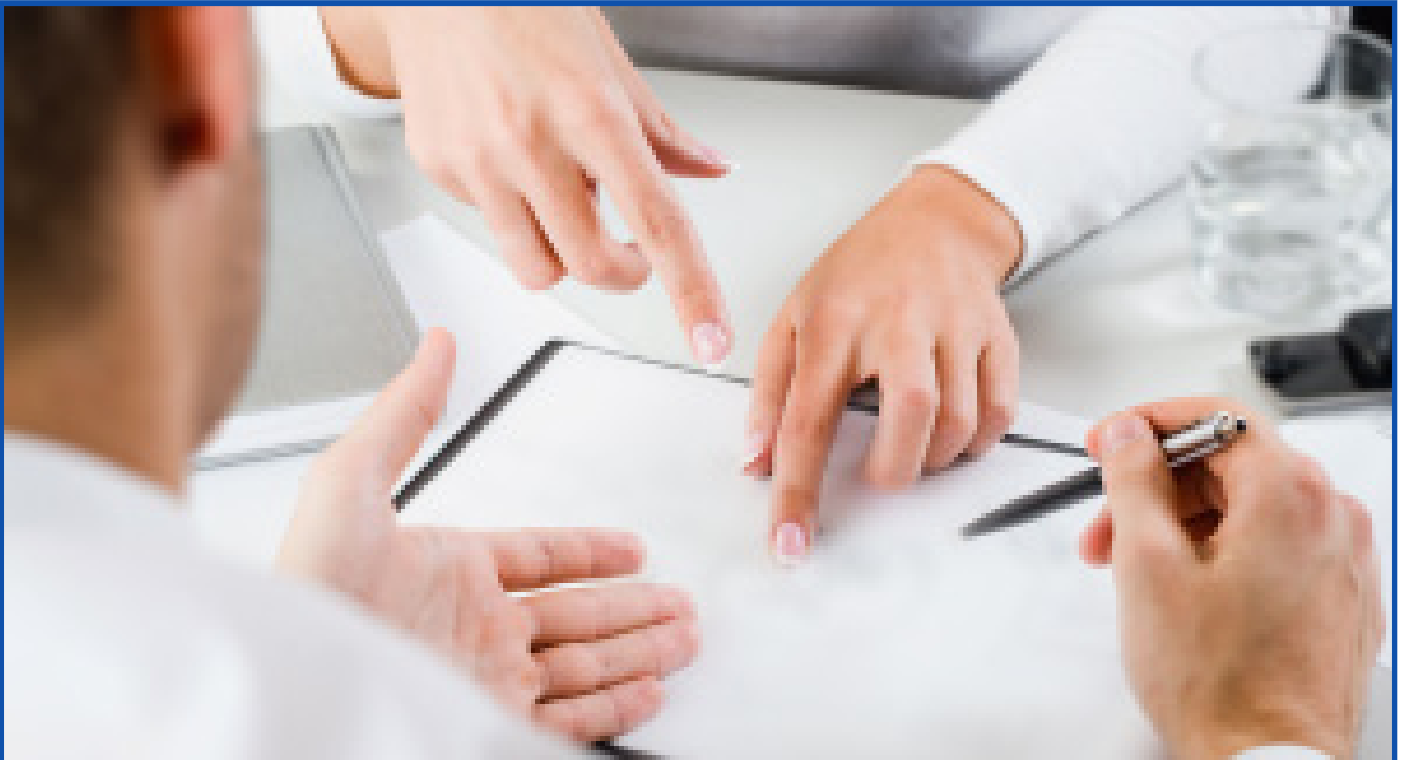


Audit Accompagnement



Organisation
Transition numérique
Obligations réglementaires
Financement de projet



**COMPRENDRE
APPRENDRE
ENTREPRENDRE**



Ses engagements

- Vous écouter

- Comprendre vos besoins
 - Vous apporter un éclairage sur votre environnement

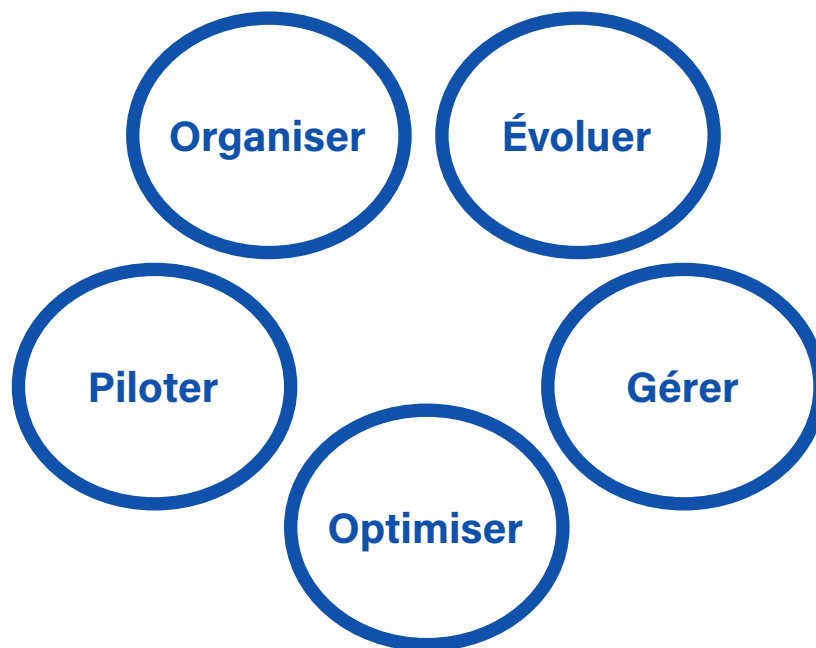
- Formuler des recommandations adaptées à votre situation
 - Travailler dans des délais courts et de façon pragmatique

- Accompagner la mise en oeuvre des solutions préconisées

Prestations à destination des

- Professionnels régis par la loi HOGUET:
 - Agent immobilier
 - Administrateur de biens
- Professionnels de la promotion immobilière
- Aménageurs
- Marchands de biens

Des solutions pour



Quelques exemples d'intervention

- **Lutte contre le blanchiment d'argent**

Après audit d'un groupe d'agences mise en place d'une organisation et rédaction des procédures de lutte contre le blanchiment d'argent

- **Protection des données personnelles**

Formation et accompagnement du dirigeant pour la réalisation de son registre des traitements, la modification de certains de ses contrats de sous-traitance et la mise à jour de différentes mentions dans ses contrats, courriers et site internet

- **Mise en place d'un cadre type pour la constitution des dossiers clients**

A permis de professionnaliser l'approche des collaborateurs vis à vis des clients et gagner en efficacité lors de la rédaction des compromis et de la transmission des dossiers aux notaires

- **Constitution du dossier de demande de financement d'une opération marchand de biens**

Après collationnement de toutes les pièces, rédaction du dossier de présentation de l'opération et demande des concours nécessaires à la réalisation du projet

- **Réorganisation commerciale d'une agence**

Après audit des performances commerciales d'une équipe, mise en place de méthodes et d'outils de travail collaboratif, mise en place d'indicateurs de suivi de la prospection et l'activité commerciale

Tarif de nos interventions à compter du 1er Octobre 2019

Journée d'audit réglementaire et/ou organisationnel

500 € HT

Le rapport d'audit est remis dans les 8 jours qui suivent l'intervention dans l'entreprise.

Journée d'accompagnement organisation ou transition numérique

400 € HT

Mise en place d'outils de pilotage et suivi démarrage

500 € HT

Mise en place procédures lutte contre le blanchiment d'argent

500 € HT à 800 € HT suivant la taille de l'entreprise

Mise en oeuvre registre RGPD

500 € HT à 800 HT suivant la taille de votre entreprise

Financement de projet

2.000 € HT la préparation et la rédaction du dossier de demande de financement

Ces prestations font l'objet d'un devis préalable.

Elles sont payables 50% à la commande, 50% à la livraison du travail réalisé



152 Chemin Baptistin Revest. 83500 LA SEYNE sur MER.
SAS à capital variable minimum 300 €
Immatriculée au RCS de TOULON sous le numéro 824 741 219
SIRET 824 741 219 00011.
N° TVA Intracommunautaire FR49 824 741 219
Assurance RCP Generali

Tél: 09.62.55.19.38 / 06.74.12.64.74
Mail: contact@cae.pm

Vos besoins, vos questions :